

Numéros Utiles

Groupes Scolaires

Raymond Raoul Blusson	
Elémentaire.....	05 55 87 23 97
Maternelle.....	05 55 86 00 28
Cantine.....	05 55 86 04 02
Garderie.....	05 55 87 79 49

François Delbary	
Elémentaire.....	05 55 85 31 07
Cantine.....	05 55 85 43 76
Garderie.....	05 55 85 43 76

Collège Anna de Noailles	
Larche.....	05 55 85 30 74

Equipements Sportifs

Gymnase	05 55 86 83 43
Tribunes Foot	05 55 86 11 26
Club House	05 55 87 07 03
Bernou	05 55 84 32 68
Salle Omnisport	05 55 88 24 89

Equipements Culturels

Salle des fêtes	05 55 86 83 03
Multimédia Salle Charles Ceyrac	05 55 86 92 96
Bibliothèque municipale	05 55 88 12 70

Mail to : biblio-stpanlarche@wanadoo.fr

Gratuite et ouverte à tous. Consultation sur place de tous les documents.
Prêt gratuit : livres, CD, DVD, VHS. Connexion internet pour recherches documentaires et consultation du catalogue BDP.
Réservation possible des ouvrages de la BDP.

Accueil et conseils : **Lundi & jeudi de 16 h à 18 h - Mercredi de 15 h à 18 h**
Mardi et vendredi de 16 h à 19 h - Samedi de 10 h à 12 h.

Etablissements Bancaires

La Poste	05 55 74 79 70
-----------------------	----------------

Lundi - Mercredi - Jeudi - vendredi : **de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 45**
Mardi : **de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h 45** - Samedi : **9 h 30 à 12 h**

Distributeur de billets Crédit Agricole

Etablissements Publics

Sirtom Déchetterie	05 55 87 92 77
---------------------------------	----------------

Zone de Vermeil - RN 89 - 19600 St-pantaléon-de-Larche

Nouveaux Horaires 2017 : Ouvert toute la journée
du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Points de recyclage mis à disposition par le Sirtom :
Lotissement le Pré-Haut, la Déchetterie, Lotissement Nicomédie, la Nadalie, les Picadis, Zone de la Galive, Gumond, la Barbotte, Près du Club House.

- Ramassage d'objet encombrants ou végétaux à destination de la déchetterie (*contacter la mairie*)
Prestation du service : **42€/heure.**

- Ramassage de vêtements propres.
Container mis à disposition par l'association **Vêt'Aim** (*derrière le supermarché Utile*).

Votre armoire regorge de vêtements que vous ne portez plus ? Vos habits sont encore en bon état, mais ils sont devenus trop petits ou ils ne vous plaisent plus... Donnez-leurs une seconde vie

- Ramassage de tous vêtements :
Container mis à disposition par le **Croix Rouge** à Bernou.

Téléassistance de la Corrèze

La croix blanche - 19460 Naves.....	05 55 86 11 01
-------------------------------------	----------------

Service de santé

Pharmacie	05 55 86 83 00
<i>Caroline Mazet et Laetitia Hible</i>	

Médecins <i>Sylvie Bouniol</i>	05 55 86 80 17
---	----------------

Kinésithérapeute	05 55 86 96 60
<i>Philippe Tyssier - Romain Van Der Putte - Emilie Garnier</i>	

Orthophoniste	05 55 86 80 52
<i>Pierrette Chotar Vasseur</i>	

Ostéopathe	
<i>Christian Chotar Vasseur</i>	05 55 86 80 52
<i>Cellia Bachellez</i>	07 83 45 21 87
<i>Patrick Doumayrenc (fin de médecine générale)</i>	05 55 86 02 70

Psychiatre <i>Michèle Belingard</i>	05 55 23 82 55
--	----------------

Infirmière	09 79 68 81 03
<i>Corinne Mouneyrat</i>	

Maison de santé du Roc

Infirmières	05 55 22 35 87
<i>Dominique Borderolle et Aurélie Thétiot</i>	

Ostéopathe	05 55 22 34 49
<i>Yannick Sarnel</i>	

Pédicure - Podologue	07 87 74 17 84
<i>Florian Beaudet</i>	

Sage femme	05 55 74 83 59 / 06 15 14 63 83
<i>Claire Pouget</i>	

Acupuncteur / Médecine Traditionnelle Chinoise	
<i>Muriel Daret</i>	06 46 81 46 86

Sophrologue	06 61 52 14 12 / 05 55 17 24 68
<i>Chantal Marco</i>	

Maison de santé de Bernou

Infirmiers	05 55 85 17 59
-------------------------	----------------

Céline Pereira - Virginie Aymard - Patricia Guionie
Karine Lafeuille - Christophe Vieillefond

Pédicure-Podologue-Orthèses Plantaires	
<i>Caroline Marchou (sur RDV)</i>	05 55 87 42 93

Médecins Généralistes	05 55 85 31 70
------------------------------------	----------------

D' Olivier Chavanel - D' Marie Julie Ceyrat
D' Sonia Labrousse (DIU Pédiatrie)

Assistance Sociale

Brigitte Bouchaud - Mairie	05 55 86 83 51
---	----------------

Et Centre Médico Social	05 19 07 82 66
--------------------------------------	----------------

Instance de coordination pour l'autonomie Canton de Saint Pantaléon de Larche

Nadine Marquès	05 55 87 81 79
-----------------------------	----------------

Portage des repas	06 86 78 37 03
--------------------------------	----------------

Association France Alzheimer Corrèze

le soutien des associations de famille

20 rue Colonel Vaujour - 19100 Brive.....	05 55 17 70 76
---	----------------

Clinique Vétérinaire

D' Bernard Eric	05 55 85 10 54
------------------------------	----------------

Associés :

D^s Dederen Priscilla - Le Bronec Maiwenn	
Meunier Christian	05 55 74 37 75

SAINT-PANTALÉON de LARCHE



Tout d'une ville, la Nature en plus...



Bulletin Municipal

Flash-info
J U I N 2 0 1 7



DE LARCHE - ROCHECHOUART
Les tours du Limousin passent et restent comme de vraies fêtes.
En cette belle matinée du 22 août, le départ de l'étape ST PANTALEON DE LARCHE - ROCHECHOUART en a apporté la démonstration pour la 35^{ème} fois "la petite reine sera toujours un sport roi!"
Chaleureux, heureux de côtoyer leurs héros, ils étaient nombreux les amoureux du cyclisme à se retrouver à ST PANTALEON.
Dans le village étape, les différents stands : FRANCE 3 LIMOUSIN, FRANCE BLEU LIMOUSIN, les partenaires de la caravane, ainsi que notre stand Commune de ST PANTALEON-OFFICE DU TOURISME du canton ont été très fréquentés.

Saint-Pantaléon info
35^e TOUR DU LIMOUSIN
22 août 2002
VILLAGE ÉTAPE

Au milieu de tout cela, un habitant de ST PANTALEON, le grand chef Charliou REYNAL, était aussi sur la ligne de départ. Il confessait un talent limité en matière de vélo mes exploits se sont limités à des trajets BRIVE MEUZAC péniement couverts.
Après les "signatures" des coureurs, notre commune a offert 5 bouquets pour la remise protocolaire des trophées sur le podium, commentée par le célèbre speaker du tour de France Daniel MANGEAS.
Puis le Commissaire de course Claude FAYEMENDY a rappelé les consignes pour donner le départ à notre Maire, Jean-Jacques DELPECH. A première vue on ne croirait pas, mais donner le départ d'une course est tout un art.
C'est un peloton très coloré du bleu marine "des Bonjours" à l'orange vif des "Eskatej" qui a quitté ST PANTALEON peu après 11 heures. En moins de trois minutes les centaines de véhicules qui étaient gérés près de la ligne ont eux aussi disparu, en route vers de nouvelles aventures "véloépiciques".
Et il a fallu aussi peu de temps pour que toutes les bandes publicitaires soient décrochées pour être installées dans l'après-midi à ROCHECHOUART, sur la ligne d'arrivée.
C'est le coureur néo-caldonien de la COFIDIS Robert BASSONNI, qui a franchi le premier la ligne d'arrivée à ROCHECHOUART en 4 H 36' 23" au terme de cette 3^{ème} étape du TOUR DU LIMOUSIN.



Édito	p. 3
Actualités	p. 4 - 11
Artisans et Commerçants	p. 12 - 15
Travaux	p. 16 - 19
Jeunesse	p. 20 - 23
Environnement	p. 24 - 25
Expression des Élus	p. 26 - 27
Vie Associative	p. 28 - 32
L'Agglo et nous	p. 33
À savoir	p. 34
État Civil	p. 35
Numéros Utiles	p. 36



Coordonnées



Commune de SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE
Place Général Couloumy - B.P. 01



Horaires Mairie Du lundi au vendredi :
8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h
Le samedi matin : **9 h - 12 h**



Mairie : **05 55 86 83 51**
Astreintes : **06 71 61 85 50**

Etat Civil - Recensement militaire - Elections :
05 55 86 16 20



Email : mairie.st.pantaleon@orange.fr



www.st-pantaleon-larche.correze.net

Saint-Pantaléon **Flash Info** - Juin 2017

Mairie de Saint-Pantaléon de Larche

Place du Général Couloumy - B.P. 01
19600 SAINT-PANTALEON DE LARCHE

Tél. : **05 55 86 83 51**

Email : mairie.st.pantaleon@orange.fr

Directrice de la publication : M^{me} Anne-Marie OUMEDJKANE
N° SIREN : 211 922 901

Maugein imprimeurs - B 825 680 119

adhérent **IMPRIM'VERT**
RN89 - 38 avenue Marie et Pierre Curie
19360 Malemort
Dépôt légal du 5 décembre 2003
à I.N.P.I PARIS



www.brochhabitat.fr
BROCH HABITAT
... Et votre Maison prend Vie

Nous nous occupons de l'ombre, pour le reste on vous laisse faire.

somfy **STORISTE AGRÉE** **DIC'SON**
VOTRE PROFESSIONNEL DU STORE

STORES PERGOLAS



Spécialiste de l'aménagement des ouvertures de la maison :

Pergolas Alu et Toile - Stores - Abris de Jardin
Stores Intérieurs - Menuiseries PVC/Aluminium
Volets Roulants - Volets Battants - Moustiquaires
Portes de Garage - Portails - Clôtures
Parasols - Motorisation de Stores et Volets
Automatismes - Domotique pour l'habitat

DÉCORATEUR D'EXTÉRIEUR
RN89 - St Pantaléon de Larche - **05 55 88 08 08**

L'ÉDITO



du Maire

*Madame, Monsieur,
Mes chers concitoyens,
chers amis*



La longue respiration démocratique que nous venons de vivre avec les primaires, les présidentielles et les législatives montrent bien que les français sont lassés du jeu stérile de la politique partisane. Ils ont très certainement voulu sanctionner également une certaine inefficacité, en particulier des politiques économiques.

Ce message est celui de la majorité municipale depuis de longues années. Si nous avons des convictions, nous ne sommes guidés par aucun esprit partisan. Depuis mon élection, tous les élus participent à l'action municipale, qu'ils fassent partie de la majorité ou de l'opposition. Nous nous attachons à développer, équiper cette commune tout en comprenant bien que le matraquage fiscal que nous avons tous subi n'est plus tenable. Ainsi, à Saint-Pantaléon-de-Larche, les taux de fiscalité n'ont pas augmenté depuis 2012. Ce n'est certainement pas une voie facile dès lors que nos dotations sont sévèrement rabotées chaque année.

Le maitre mot de notre action : préserver l'attractivité de la commune.

L'aménagement de Brive-Laroche et la création rapide sur notre sol de nouvelles implantations économiques montrent bien que nous y travaillons d'arrache pied et ce grâce au concours actif du Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive. Dans ce contexte, nous allons poursuivre nos opérations de développement urbain pour offrir de nouveaux logements, même si nous avons toujours d'énormes difficultés à faire admettre par les services de l'Etat la nécessité de préserver une surface constructible suffisante dans le cadre de la révision générale du P.L.U.

Cet été 2017 sera remarquable puisque nous accueillerons deux manifestations exceptionnelles :

- Le 17 août, Saint-Pantaléon-de-Larche accueillera le départ de la 3^e étape du 50^e Tour du Limousin (Saint-Pantaléon-de-Larche / Chaumeil).
- Fin août, les Championnats du Monde d'Enduro par équipe appelés internationalement les ISDE (International Six Days Enduro).

En parallèle, la municipalité et les associations se seront toutes mobilisées pour assurer l'organisation de la fête votive face à la carence de notre comité des fêtes. Nous y

introduisons une nouveauté avec une balade à travers toute la commune labélisée « Balade en Corrèze ».

A la rentrée, la restructuration du bâtiment polyvalent Charles Ceyrac s'engage. C'est le plus gros investissement sur la commune depuis 20 ans. Il induira une organisation spécifique que nous présenterons aux familles le jeudi 31 août, en particulier pour les enfants fréquentant la cantine et la garderie.

Nous restons mobilisés pour notre commune. A cet égard, je veux saluer le vote par le groupe d'opposition de notre budget 2017 qui montre qu'il est possible de faire de la politique autrement.

Je veux souhaiter pleine réussite au nouveau Président de la République car ce sera celle de la France. Néanmoins, je souhaite vous exprimer toute ma vigilance sur le projet de refonte des rythmes scolaires, les conditions d'application sont encore floues, nous ne les appliquerons donc pas à la rentrée, mais je souhaite des évolutions sur ce système.

La réforme de la taxe d'habitation est, pour l'ensemble des maires comme pour moi, un vif sujet d'inquiétude quant à l'autonomie des collectivités territoriales surtout que dans le même temps, il est annoncé 10 milliards d'économies sur les dotations des communes.

**Nous avons su faire des économies
et nous sommes conscients qu'il faut être
vigilants quant à l'usage de l'argent public
mais il arrive un moment où le risque
c'est que nous soyons obligés
d'abandonner un certain nombre d'actions
que nous ne pourrions plus financer.**

Bien cordialement



Cambriolage opération de prévention et lancement d'une opération « participation citoyenne »

Suite à une recrudescence des cambriolages, la gendarmerie a mené une opération de surveillance qui a permis d'arrêter des malfaiteurs. La commune et le groupement de gendarmerie ont enclenché une opération de prévention sur les quartiers du Roc et de Lestrade.

Surveillance renforcée

La commune de Saint-Pantaléon-de-Larche fait partie des cinq communes les plus ciblées par les cambrioleurs sur la zone de gendarmerie. Une recrudescence de ces faits a conduit le Capitaine Lacombe, commandant le groupement de brigade de Brive à enclencher avec l'accord du Préfet et du commandant du groupement départemental de gendarmerie une opération de grande ampleur.

La commune a bénéficié d'opérations de surveillance mobilisant tous les soirs jusqu'à **14 personnels en civil et en tenue**. Des reconnaissances aériennes ont même été effectuées. Ce dispositif a porté ses fruits puisqu'il a permis l'arrestation de malfaiteurs présumés, d'origine albanaise aujourd'hui placés en détention préventive. Le Maire a chaleureusement remercié et félicité la gendarmerie pour cette mobilisation et les résultats.

Opération de prévention et Opération participation citoyenne

Lors de la réunion publique organisée par le maire et la gendarmerie qui s'est tenue le 16 février, ce sont plus de 250 personnes qui se sont mobilisées. Compte tenu de la recrudescence dans tout le bassin de Brive de cambriolages, une opération de prévention baptisée « **participation citoyenne** » a été proposée à la population. Il s'agit de mailler les différents quartiers avec des référents sécurité qui disposent des coordonnées personnalisées de la gendarmerie afin de signaler tout fait suspect. L'Adjudant Chef Mulder Référent-sûreté du groupement départemental de gendarmerie a également présenté une application pour smartphone qui permet en retour d'alerter les référents en cas de cambriolages.

« Cette proposition a rencontré un vif succès auprès de l'assemblée au cours de laquelle de nombreux volontaires se sont manifestés sur les quartiers de Lestrade, Les Picadis et le Roc. »

ce groupe de référents sera à nouveau réuni pour définir et donner des rôles, et des informations sur les comportements à signaler. Compte tenu du nombre de volontaires et du très bon accueil auprès des riverains, il sera proposé au Préfet de la Corrèze et au Commandant du Groupement Départemental de la Gendarmerie de signer avec le Maire de Saint-Pantaléon-de-Larche un protocole spécifique définissant exactement les contours de cette opération.

Balades en Corrèze



Dans le cadre de l'opération (**BALADES EN CORRÈZE 2017**), notre commune s'est engagée à l'organisation d'une des 19 Balades qui se dérouleront **entre le 3 juillet et le 30 août 2017**. Cette année pour la 9^e édition la Commune de Saint-Pantaléon propose une ballade intitulée (**LA BALLADE DES COTEAUX**) le **vendredi 28 juillet en matinée**, inscription à partir de 7 h 30 autour d'un café à l' **ESPACE VEZERE CAUSSE (rue de la mairie)**. Le départ se fera à 9 h 15 pour un retour prévu entre 12 h 30 et 13 h. La ballade de 9,88 km conduira les marcheurs sur les coteaux NORD, elle sera agrémentée de traversées du patrimoine bâti typique, avec des parties commentées, afin de faire connaître de façon originale et inattendu notre commune. Un ravitaillement sera prévu à mi-parcours. Un repas champêtre sera organisé sous la halle VEZERE CAUSSE avec une inscription le matin au départ de la randonnée.

Cette manifestation sera accompagnée par LE COMITE DEPARTEMENTAL DE RANDONNEE PEDESTRE et de L'ASSOCIATION (L'AMICALE LAIQUE) qui apporteront le soutien à l'équipe Municipale. Le parcours restera secret jusqu'au départ. **Cette randonnée est ouverte à tous et elle ravira petits et grands qui découvriront notre commune.**

Inscription sur place 2 euros la ballade, 12 euros le repas.



100% de la Corrèze en fibre optique d'ici 2021

Promesse du Président du Département Pascal Coste



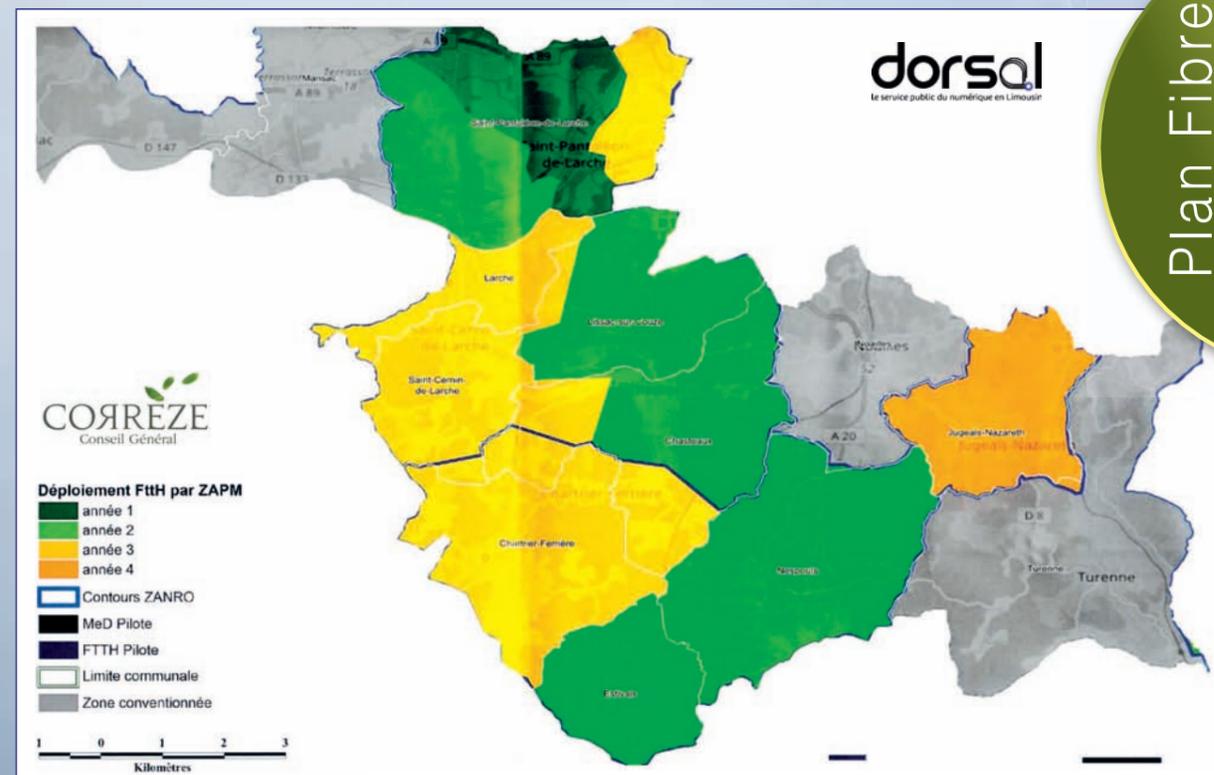
Une réunion d'échanges avec les habitants du canton de Saint-Pantaléon de Larche avait lieu cette année sur la commune de Noailles le 7 mars dernier.

Le président Pascal Coste a présenté à l'assemblée l'état d'avancement du programme visant à couvrir à 100% la Corrèze en fibre optique d'ici 2021. Un travail considérable mené en partenariat avec tous les acteurs (Etat, Région,

EPCI, Dorsal, opérateurs...) a été réalisé pour aboutir à un schéma d'ingénierie validé par tous.

Objectif : lancement d'un marché de conception/réalisation dès mars 2017 pour un début des travaux fin 2017 / début 2018 et achèvement en 2021. Les zones qui n'ont pas internet, ou très mal, seront desservies en premier.

Pour Saint-Pantaléon la fibre se déploiera en 3 ans



Plan Fibre
Optique



Une nouvelle association s'est créée à Saint-Pantaléon-de-Larche pour l'accueil du Tour du Limousin 2017. Jean-Jacques Gouygou en est le Président et elle fédère les bonnes volontés et de nombreuses associations.

UN COMITE D'ORGANISATION

pour accueillir le

50^e tour du Limousin en 2017

Saint-Pantaléon info



35^e TOUR DU LIMOUSIN
22 août 2002
VILLAGE ÉTAPE

15 ans après, Saint Pantaléon accueille de nouveau le tour du Limousin

Le jeudi 17 août 2017 Saint-Pantaléon-de-Larche accueillera le 50^e Tour du Limousin. La commune sera ville départ de la 2^e étape qui roulera ensuite vers Chaumeil.

L'accueil de cet évènement historique et sportif suscite un réel engouement.

La salle du Conseil Municipal était pleine à craquer pour l'assemblée générale constitutive de ce comité. Une trentaine de personnes se mobilise déjà pour accueillir les équipes de coureurs et organiser des animations sur cette journée.

L'association a élu un conseil d'administration de 15 membres où les volontaires côtoient aussi les représentants d'associations déjà en place. Le nouveau président Jean-Jacques Gouygou va devoir les coordonner au mieux avec l'aide la municipalité. Les associations locales de V.T.T., foot et pétanque, les clubs de danse et de gym Tap's et Pantagym, les Pastoureux, l'association des commerçants et artisans étaient tous là. Cette présence démontre l'engouement des saint-pantaléonnais pour le Tour du Limousin.

Départ de Saint-Pantaléon 12 h 30 direction Varetz via Chamboulive et région d'Egletons, sur Chaumeil : un mini bol d'or (3 tours). Près de 20 équipes de très haut niveau, 80 véhicules suiveurs, 20 cars Pullman.

Le 10 avril, Alain Lapacherie a accueilli Claude Fayemendy, Président de l'association « Tour du Limousin Organisation ». Ils ont signé avec Jean-Jacques Gouygou, Président du « Comité Saint-Pantaléonnais d'Organisation du Départ du Tour du Limousin », la convention précisant les modalités d'accueil de l'épreuve sur la commune.

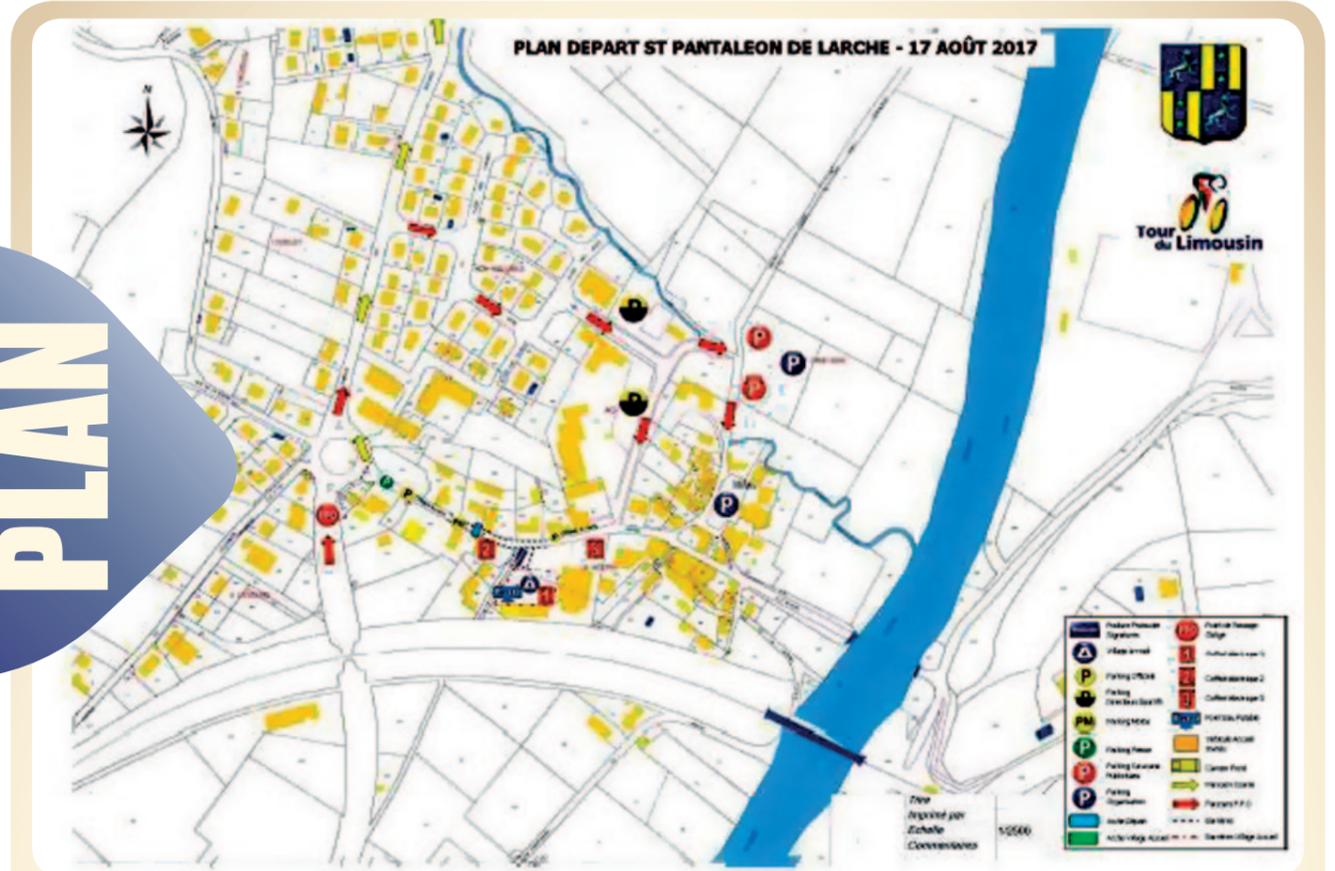
Après deux réunions techniques de repérage, l'ensemble des parties se sont mises d'accord sur l'ensemble du dispositif.

Le village départ se situera place de la salle des fêtes, l'arche de départ sera positionnée rue de la mairie. Les véhicules (caravane et équipes) seront stationnés dans le bourg, rue du 19 mars 1962 et rue du cimetière.

Le comité Saint-Pantaléonnais d'Organisation du Départ du Tour du Limousin emmené par Jean-Jacques Gouygou appuiera les services municipaux. Le comité réfléchit à l'animation de la matinée du 17 août avec de nombreuses animations.



PLAN



ACTUALITÉS

Le départ du Tour du Limousin peut occasionner quelques désagréments (nuisances sonores)
Merci d'être tolérant pour cette manifestation unique



SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE : le budget 2017 voté à l'unanimité

Le Conseil Municipal du 30 mars dernier a été le théâtre d'un événement local.

En effet, le budget communal pour 2017 a été voté à l'unanimité traduisant ainsi l'accord de la majorité et de l'opposition sur l'architecture du budget et les projets 2017.

Alain Lapacherie a salué cette position qui traduit son souhait de voir tout le conseil municipal travailler dans le même sens pour les saint-pantaléonnais.

Pas d'augmentation d'impôts, pas d'emprunt

Le budget 2017 s'équilibre à 7 889 158,22 euros.

Comme c'est le cas depuis 2012, il n'y aura pas d'augmentation de la pression fiscale à Saint-Pantaléon-de-Larche. Cette année encore, il n'y aura pas non plus d'emprunt, et ce dans la perspective de mobiliser un maximum de moyens pour la restructuration du bâtiment polyvalent Charles Ceyrac qui battra son plein en 2018. Le résultat de la commune sur 2016 progresse par rapport à 2015, avec un peu plus de 1 600 000 euros.

Les charges de gestion courante sont en baisse, de même que les charges financières. Les dépenses de la section de fonctionnement, décision modificative incluse, restent en deçà des dépenses de 2014 pour s'établir à 3 300 000 euros. Dominique Borderolle, Adjointe aux finances, s'appuyant sur l'analyse de la Trésorerie, a noté que la capacité d'auto financement

de la commune était de 157 euros par habitant contre 103 euros au niveau national.

Elle a regretté que les dotations d'Etat soient toujours en baisse. La Dotation Globale de Financement dévisse ainsi à 330 000 euros, quand elle s'établissait à plus de 650 000 euros en 2014.

2 480 000 euros en Investissement

La section d'investissement représente 2 480 000 euros.

Dans les dépenses d'investissement, près de 100 000 euros seront dédiés aux écoles, pour des travaux de peinture, menuiserie, pose d'alarmes ou équipements informatiques.

La mise en accessibilité des bâtiments communaux va se poursuivre pour plus de 125 000 euros avec la mise en accessibilité de la salle des mariages et du parc des sports. Une nouvelle entrée ainsi qu'un parvis seront aménagés sur le stade dans le prolongement des travaux d'accessibilité. Les vestiaires Foot seront rénovés.

Parc des Sports



La voirie connaîtra une dotation particulièrement élevée de près de 310 000 euros avec la deuxième tranche de la VC n°12 et une opération de sécurité sur la RD 152.

Outre les travaux d'entretien au cimetière et une acquisition foncière en centre bourg, différentes études seront diligentées pour les aménagements aux abords de l'école de Bernou, au niveau de l'avenue Galandy dans la perspective de création d'une nouvelle résidence ou bien encore la poursuite d'une étude de besoins pour les associations sportives fréquentant le parc des sports.

Le matériel communal bénéficiera d'une enveloppe de plus de 90 000 euros pour acheter une tondeuse auto tractée mais aussi un premier véhicule utilitaire électrique. Enfin, Les élus ont décidé de ne pas revaloriser le taux de la taxe d'aménagement. Ils ont opté pour un recouvrement par les services fiscaux de la participation communale à la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze.

Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016
TH	10.83	11.05	11.05	11.05	11.05	11.05
TFB	18.90	19.28	19.28	19.28	19.28	19.28
TFNB	77	77	77	77	77	77

Plan de financement de restructuration du bâtiment polyvalent pour 2017.

- SUBVENTION ETAT	260 100 €
- SUBVENTION DEPARTEMENT	68 000 €
- SUBVENTION AGGLO	37 500 €
- AUTOFINANCEMENT COMMUNE	400 000 €
TOTAL ANNEE 2017	765 600 €

Programme de voirie 2017 estimé à 70 000 H.T., porte sur les secteurs suivants :

- V.C. n° 16 à La Roche Basse	20 000 €HT
- V.C. n° 36 Bis au Pouget	23 500 €HT
- V.C. n° 2 à La Cave	12 800 €HT
- Lotissement des Termes	4 000 €HT
- Impasse de la Barre	7 100 €HT
- Impasse du Bois	2 600 €HT

Programme écoles numériques 2017

Avec le programme de cette année, nous bouclons à une exception près l'équipement de toutes les classes élémentaires et maternelles.

● ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS COMMUNALES AUX ASSOCIATIONS :
37 891,00 € calculées selon les critères du règlement.

● ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS COMMUNALES AUX COOPERATIVES SCOLAIRES
calculées sur la base du nombre d'enfants scolarisés : 1 134,00 €

● ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS COMMUNALES - CULTURE ET VIE SOCIALE
calculées sur la base du nombre d'habitant de la commune : 11 488,50 €

1 900,00 € de subventions exceptionnelles aux associations

Les avantages en natures fournis aux associations communales pour 2016 représentent 146 447,30 € (local, eau, edf, téléphone, gaz, entretien, alarme, mis à disposition de personnel).



Cérémonie du 19 mars 1962



Vide Grenier de l'Association Art' Com

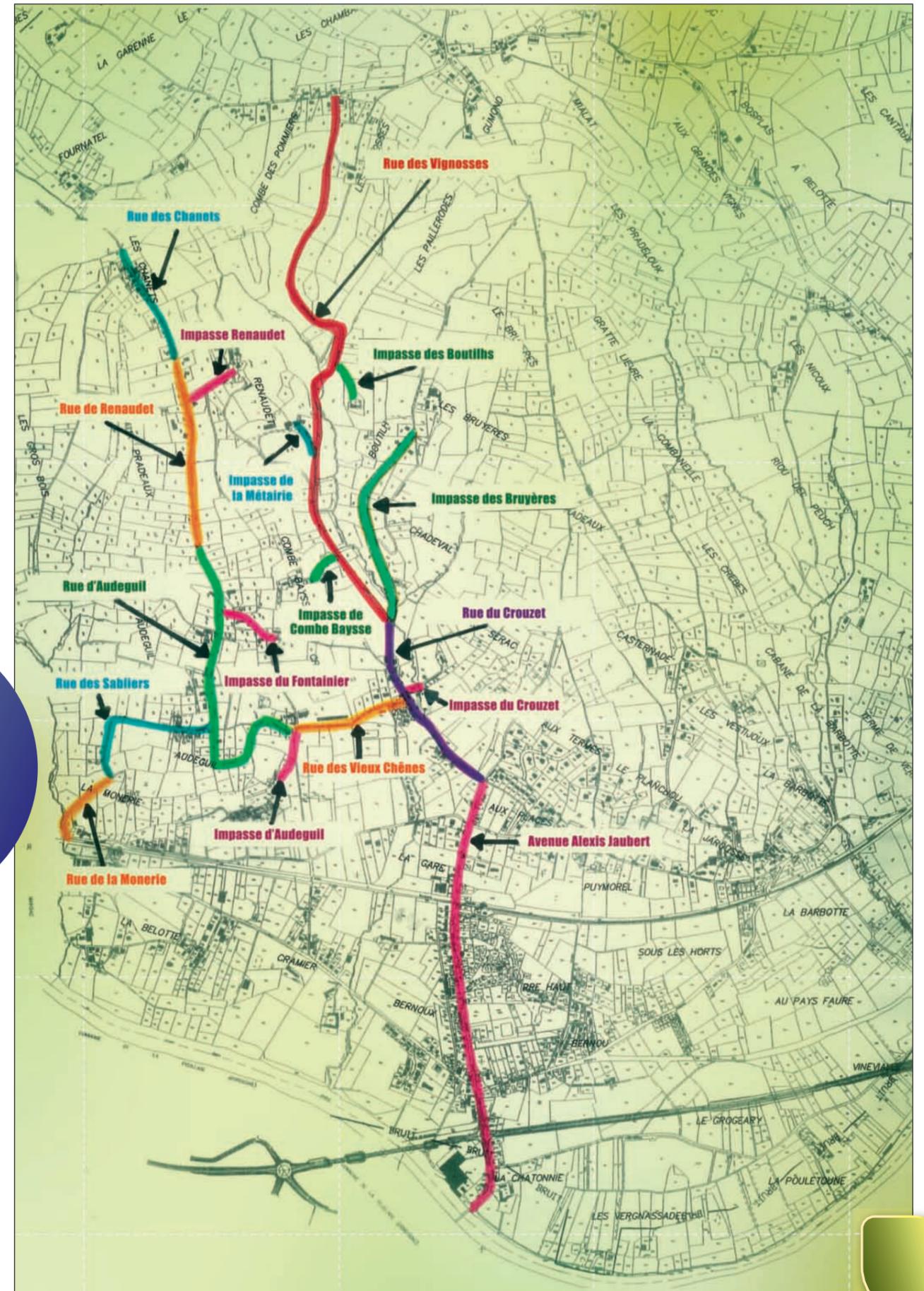


Casse croûte du 1^{er} mai

Cérémonie
8 mai



La dénomination des rues de la commune se poursuit



LA COMMUNE SOUTIENT ses Artisans, Commerçants & Industries



Champêtre Chic

Créations et Décoration

Virginie Goncalvès

Objets de Décoration

Fabrication Artisanale, Personnalisation sur Demande.
(envoi France et International)

Relooking, Transformation de Meubles

Vente de pièce Unique, Seconde Vie de votre Mobilier.

Objets de Décoration

Professionnels & Particuliers (Mariages, anniversaires,
Baptêmes, Séminaires, Soirées d'Entreprise)
Décoration Boutiques & Galeries : Saisonnière & Permanente.

06 98 40 21 02

Champêtre Chic

Créations et Décoration

Objets de Décoration, Fabrication Artisanale &
Personnalisation sur Demande
Relooking de Meubles &
Vente de Pièces Uniques, Seconde Vie de votre Mobilier
Décoration Événementielle &
Professionnels & Particuliers (Mariages, Anniversaires...)



www.champetre-chic.com

Champêtre Chic
Renseignements: 06 98 40 21 02

Virginie Goncalvès, Les Chânets
19600 Saint Pantaléon de Larche

Nouveau à Saint-Pantaléon



PEUGEOT

Agent Réparateur Agréé

MÉCANICIEN - CARROSSERIE
DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE

VÉHICULES NEUFS - OCCASIONS MULTIMARQUES

Les Guierles - 19600 Saint-Pantaléon-de-Larche
Tél. **05 55 22 33 44** - accueil@pspa.fr

Cap'Services à Domicile

20 av Jean Jaurès 24120 TERRASSON

& Maison de la Santé - Le Roc
19600 ST PANTALEON DE

www.capservicesadomicile.com
capservicesadomicile@orange.fr

05 53 50 21 72

- Ménage & Repassage
- Aide à domicile
- Accompagnements divers
- Gardes d'enfants spécifiques
- Jardinage et bricolage
- Informatique & Administratif



L'unité de production pour alimenter les 7 distributeurs de pains sur le bassin de Brive est opérationnelle depuis le mois de mars à Saint-Pantaléon dans les anciens locaux de la supérette Utile.

Impression Offset - Numérique et Grand Format
www.maugeinimprimeurs.fr
TULLE - MALEMORT
maugein imprimeurs

Eva D coiffure
Salon Miroir
Avec ou sans Pédic
35 allée des tilleuls
19600 Saint Pantaléon de Larche
Du Mardi au Vendredi
09h00 - 12h00 et 13h30 - 18h30
Samedi 09h00 - 17h00
05 55 86 82 61

DEVAUD TP
TRAVAUX PUBLICS & PRIVÉS
REVÊTEMENTS - V.R.D.
TOUS TYPES D'ENROBÉS
33 rue Ingénieur Brassaud
19100 BRIVE LA GAILLARDE
Tél. : 05 55 23 70 77 - fax : 05 55 17 66 39
Email : devaud.tp@wanadoo.fr

DEVECIS
S.a.r.l Sols et Peintures Briviste
Revêtement sols et murs
Peintures - Façades - Carrelages
Parquets collés et flottants
122 av. Jean-Lurçat 19100 BRIVE
Tél. 05 55 24 44 26 - Fax 05 55 24 44 74
Spb.brive@wanadoo.fr - www.sols-peintures-brivistes.fr

Maîtriser les filières déchets
NCI ENVIRONNEMENT Agence de Brive
Exploitation d'une déchetterie professionnelle destinée aux artisans et commerçants
Collecte, traitement et recyclage des déchets industriels
Mise à disposition de bennes et collecte des déchets de chantiers
Z.I de Beauregard - rue Gustave Courbet - 19100 Brive
Tél. : 06 55 17 03 35 - Fax : 05 55 17 24 52
brive@nci-environnement.com - www.nci-environnement.com

POMPES FUNEBRES SOULIER
32 bis, av. E. Zola Centre funéraire rue Louis Taurisson
Funerarium
32 bis, av. E. Zola Centre funéraire rue Louis Taurisson
POMPES FUNEBRES SOULIER
32 bis, av. Emile Zola -19100 BRIVE
Tél. : 05 55 24 23 14 - Fax : 05 55 24 53 44
Organisation complète d'obsèques Soins d'hygiène et de présentation
- Inhumation - crémation - prévoyance obsèques
A votre écoute 24h/24 - 7j/7 www.pfsoulier.fr

TRAVAUX PUBLICS
MIANE VINATIER
Délégation de Service Public
Voirie et Réseaux Divers
Electricité - Eclairage Public
Hydraulique
ZI de Beauregard 19100 BRIVE
Tél. : 05 55 86 01 61

BORDAS Christophe
Electricité générale
Placoplatre
AUDEGUIL
19600 ST PANTALEON DE LARCHÉ
tel: 06.82.35.40.88

Les CARRELEURS
du PAYS de BRIVE
CARRELAGE
DALLAGE
CERAMIQUES INDUSTRIELLES
Le Roc - 19600 ST-PANTALEON-DE-LARCHÉ
E-mail carreleurdupaysdebrive@orange.fr
05 55 85 49 01
Fax 05 55 85 20 67



PIGNOT
TRAVAUX PUBLICS

Terrassement	Récupération
Assainissement	Traitement
Démolition	Concassage
Traitement de sols	Criblage
Goudronnage	Revalorisation de matériaux inertes
Aménagements extérieurs	
Transport	



PIGNOT
REVALORISATION

ZA de la Galive - 19600 Saint-Pantaléon de Larche - Tél. 05 55 17 08 32 - Fax 05 55 17 07 23
E-mail : pignot.tp@orange.fr - Site : www.pignot-tp.fr

CAPRICORNES - VRILLETES
LYCTUS - TERMITES



ENTREPRISE GAUTHIER
TRAITEMENT DE CHARPENTES

Ne laissez pas votre patrimoine partir en poussière...

DEVIS GRATUIT

3, chemin de la Rivière
19600 SAINT-CERNIN-DE-LARCHÉ
Tél. 05 55 85 12 02

Tél. 06 18 47 28 01
www.gauthier-traitement.fr

Création : Sylvie Mahé - Crédits : Fotobiz - Ne pas jeter sur la voie publique.

Entreprise artisanale locale implantée depuis 30 ans en Corrèze.



Ets FOUSSAT
SARL AU CAPITAL DE 125 000 €

Couvertures-Bardages
Traditionnels Industriels

LA QUALITE
SOUS TOUS
LES ANGLES

La Croix de Pataud - BP 20043 USSAC
19318 BRIVE CEDEX

Tél. : 05 55 87 01 08 - Fax : 05 55 87 58

www.ets.foussat.fr
Email : ets.foussat@wanadoo.fr

Artisan Carreleur

Tirel Didier
Mosaïste

05.55.87.55.56 - 06.47.58.35.16

Dallage - Faïence - Chape - Douche italienne
didier.tirel19@orange.fr

80 impasse de l'Auzelou
19600 Saint Pantaléon de Larche



INSTITUT DE BEAUTÉ MARIA GALLAND

Le Comptoir du Soin
Institut de Beauté

Mardi à vendredi 9 h 30—18 h
Samedi 9h 30—16 h
Lecomptoirdusoin19.jimdo.com

Rond point du Colombier
19600 St-Pantaléon de Larche
Tél. : 05 55 23 53 17

SARL FRANCOIS PERE & FILS

ELECTRICITE GENERALE

BELOTTE

19600 SAINT PANTALEON DE LARCHÉ

06 70 87 77 39

COUVERTURE - ZINGUERIE - DALLES ALU
DEMOUSSAGE

BERNARD CAUSSE

17, ZA de LESCRADE
19600 St CERNIN de LARCHÉ
Tél. 05 55 22 94 22
Fax: 05 55 22 94 23
email: couverture.causse@wanadoo.fr



sarl veysièrre-seyller

électricité générale- électro-ménager
climatisation-domotique-alarme

SEYLLER
SEBASTIEN

sebastien.seyller@free.fr

"Rouvès"
24590 NADAILLAC

06-89-86-51-54



Cendrin

COIFFURE MIXTE

ZAC du colombier
TEL:05 55 87 58 54



CHAUFFAGE CENTRAL **Fréd BOURDET**

Qualifié RGE

CUENOD BOSCH

Dépannage
Réglage brûleur
Contrôle combustion
Ramonage Entretien fioul gaz bois
Débistrage
Inspection vidéo cheminée
Dépannage
Sanitaire - Electricité

05 55 86 98 26
06 66 98 78 58

fredericbourdet@orange.fr
147, Chemin de Lavarde
19600 St-Pantaléon-de-Larche



Chrysope
AUXILIAIRE DE PARCS ET JARDINS

Patrick Chastin
06 89 88 38 12

DESTRUCTION
Guêpes - Frelons

ENTRETIEN
DÉBROUSSAILLAGE
ÉLAGUAGE DE VOS ESPACES VERTS.

Gumond - 19600 St Pantaléon de Larche
chrysope@icloud.com



SEBTP
CONSTRUCTION



GROS-OEUVRE -
ENTREPRISE GENERALE DU BATIMENT
TRAVAUX SERVICES

SEBTP CONSTRUCTION | Siège Social : 16 Avenue Thiers - Brive
www.sebtp-construction.fr | Dépôt : Belotte - St-Pantaléon-de-Larche

- 05 55 85 36 69 -

LE ROC AUTOMOBILES

MANUEL VIEIRA
mécanique-carrosserie-peinture-pare-brise-
climatisation-vente vo

Le Roc
19600 St Pantaléon de Larche

TEL:05 55 86 87 91
FAX:05 55 88 33 48

garagelerocautomobiles@orange.fr



SAS Casadei et fils

fleuriste horticulteur
jardinerie deuil mariage

72 avenue du 18 juin
19100 Brive-la gaillarde

05 55 86 15 36
casadeiefils@orange.fr

SAS Casadei et fils
fleuriste horticulteur
casadeiefils@orange.fr




au dela

Nathalie LAGNOUX
ENTRETIEN & FLEURISSEMENT
DES SÉPULTURES

19600 Saint Pantaléon de Larche
Intervention sur toute la Corrèze

audela-correze19-@orange.fr Devis gratuit 06 79 47 05 38
www.audela-correze.fr



STADE

Nouveau système d'arrosage intégré

Les élus de Saint-Pantaléon-de-Larche, les responsables de la Ligue de Foot de la Région Nouvelle Aquitaine ainsi que les responsables du club de foot visitent les installations du stade et notamment le nouveau système d'arrosage intégré.

PARC DE LESTRADE EN IMAGES

LES TRAVAUX S'ACHÈVENT - OUVERTURE PRÉVUE CET ÉTÉ



Un Hôtel à insectes a été installé par GRTgaz au Parc de lestrade, un second sur le chemin le long de la Vézère menant au stade.

LESTRADE

Opérations de sécurité

mise en place de coussins berlinois et de radars pédagogiques et demande de subventions

A titre expérimental, la commune a déjà pris en agglomération différentes mesures pour améliorer la sécurité routière : installation de coussins berlinois, rétrécissement de chaussée, réduction de la vitesse à 30 km/h, création de zones de rencontres sur des sites particulièrement sensibles.

Les enjeux se situent sur la protection des piétons et la réduction de la vitesse

Ces dispositifs ont été acceptés par les riverains et permettent une bonne réduction des vitesses des voitures et poids lourds. Ils ne sont pas gênant pour les cars et les véhicules de secours, contrairement aux ralentisseurs. Néanmoins, les coussins berlinois présentent des inconvénients : leur solidité est insuffisante et leur état d'usure induit un remplacement rapide. Maintenant, la commune souhaite aller plus loin dans le traitement des deux principaux itinéraires de transit que constituent la RD 152 et la RD 152E.

Il s'agit également de prendre en compte l'opération de sécurité réalisée sur la RD 152 au niveau de la zone économique de Cramier. Sur l'itinéraire de la RD 1089 au Centre Bourg via la RD 152E, la commune a élargi la zone de rencontre du Centre Bourg jusqu'au carrefour avec la rue du 19 mars 1962.

Les coussins berlinois implantés à titre expérimental donnent satisfaction pour ralentir la vitesse dans le centre bourg, mieux protéger les piétons et sécuriser le carrefour susnommé.

- Compte tenu du trafic et du passage des cars, ces dispositifs ne sont pas assez résistants et ils vont être remplacés par des **coussins préfabriqués en béton**.
- L'itinéraire de la départementale 152, dans les 2 zones agglomérées du Bourg et de Bernou méritent des améliorations.



- D'ouest en Est, à Cramier au niveau de la zone économique une opération de sécurité a été réalisée ; immédiatement après dans l'entrée de Bernou, au niveau de l'impasse JB Corot, il va être **implanter un radar pédagogique et deux coussins berlinois en béton**.
- Entre le giratoire de Bernou et la sortie du lieu-dit, il va être **réimplanter des coussins en béton** au niveau de l'entrée de la salle des sports de Bernou très fréquentée par les scolaires et les associations.
- Les **coussins à la sortie de Bernou** sont remplacés dans les deux sens par des **modèles en béton**. Leur positionnement est ici satisfaisant.
- Dans le Bourg, après le giratoire du Colombier dans la ligne droite de l'avenue des Escures, il sera **implanté un radar pédagogique**.
- Dans le cadre de cet aménagement, la commune peut solliciter un concours financier auprès du Département au titre de la Sécurité Routière (*produit des amendes de police*) à hauteur de **35% plafonné à 11 500 €/an**.



A VENDRE à Saint-Pantaléon-de-Larche



AVANTAGES FISCAUX*

1. Un taux de TVA réduit à 5,5%
2. Une exonération de la Taxe Foncière sur les propriétés bâties pendant 15 ans



66, Av. Abbé Alvitre - BRIVE

05 55 86 95 95

TRAVAUX

AU FIL DES CRUES DE LA VEZERE



D'Uzerche aux Eyzies, la Fondation de l'Université de Limoges avec des partenaires comme Géolab, le CNRS, Shem, GDF Suez ou EPIDOR a bâti un parcours pour rappeler que les eaux calmes de la Vézère pouvaient être tumultueuses. Cette route remet en évidence le risque de crues qui pèsent sur toutes ces communes.

Saint-Pantaléon-de-Larche est bien évidemment concerné. C'est pourquoi deux panneaux ont été installés, l'un en centre bourg à côté du bâtiment Charles Ceyrac qui porte déjà un repère de crue en référence à celle de 1960, l'autre au Parc des Sports avec la Vézère en toile de fond. Lors de l'inauguration, Alain Lapacherie s'est félicité de ce partenariat avec la Fondation de l'Université.

Il a rappelé que la conscience de ce risque était une préoccupation de toute l'équipe municipale notamment à travers le Plan Communal de Sauvegarde. Il a noté la qualité du travail de mise en valeur des témoignages des Saint-Pantaléonnais qui ont vécu la crue de 1960. Malgré la pluie, les nombreuses personnalités présentes ont voulu témoigner de l'opportunité de cette initiative.



SARL LAUVERGNAT
MAÇONNERIE GÉNÉRALE
NEUF & RÉNOVATION

Chemin de Barbier 19600 SAINT-PANTALÉON-DE-LARCHÉ
 TEL. 06 26 46 26 07 lauvergnat.marc@hotmail.fr

EXPRESS PROPRETE

Guillaume GUEGUEN
 116 A Rue René Lacombe
 19600 SAINT PANTALEON DE LARCHÉ
 07 71 07 72 21
 guillaumeexpressproprete@gmail.com

Mairie



Travaux de mise en accessibilité de la Salle des Mariages. Création d'un muret, d'un escalier et d'une plateforme pour l'ascenseur.



TRAVAUX EN IMAGES



Création d'un stationnement PMR Place de l'Eglise :

Asphalte coulé, grenailage sous 2 mois.



TRAVAUX



Inscriptions scolaires

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2017/2018 pour les enfants nés au plus tard le 31/12/14, désirant fréquenter les classes maternelles de l'école du Bourg et de Bernou se font en Mairie.

Pour l'inscription de votre enfant, veuillez vous munir de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile.



Ecole Raymond Raoul Blusson au Bourg

Spectacle « Puisette et Fragile », la Métairie des Arts

Nous avons eu le plaisir d'accueillir à l'école Estelle et Laure, deux artistes de la Compagnie Paradisiaque.



Estelle est comédienne et Laure danseuse. Elles sont venues nous présenter leur spectacle « **Puisette et Fragile** » qu'elles répétaient à la *Métairie des Arts*. Nous avons pu, avec elles, participer à un projet autour **d'un atelier de pratique artistique**.

Dans un premier temps, elles ont animé **un atelier sur la voix, l'art du mouvement et le théâtre** auprès des trois classes. Puis, elles nous ont invité à **une répétition** de leur spectacle. Après une représentation du spectacle, nous avons **échangé sur le métier d'artistes et l'élaboration de spectacles**. Nous les avons félicitées autour d'un petit goûter dans les jardins de la Métairie. **Un grand merci à Dominique qui nous a gentiment accueilli et fait découvrir la Métairie des Arts.**

Les classes de GS de N. Chouzenoux, de CM1/ CM2 de L. Priam, de CE1 de L. Thureau.



Rencontre autour d'Otto Frello et d'Andersen

Le vendredi 27 janvier, les élèves de l'école RR Blusson et les élèves de sixième du collège de Larche se sont rencontrés autour de ces artistes danois dans le cadre du **projet Erasmus « mediametart »**.

Ce projet qui a pour objectif de travailler et d'échanger autour d'artistes a permis également une collaboration entre élèves de primaire et de collège. Des binômes ont été réalisés et les élèves se sont vus proposer des ateliers très variés : travail sur l'argile et réalisation d'une oeuvre collective, écrire à partir d'une oeuvre, reproduire un tableau et utiliser un logiciel de retouche photo. Cette collaboration s'inscrit également dans la réorganisation des cycles et a permis un travail d'équipe entre enseignants de premier M. Helstroffer, Mme Constanty et du second degré : Mme Schwaleck et Mme Clergeau.

Ce travail de collaboration avait commencé bien en amont avec les ateliers proposés par nos partenaires danois dont nous nous sommes fortement inspirés.

Cette richesse européenne doit être proposée aux élèves et doit permettre également un travail de fond sur les différences et les similitudes.

● **Elle favorise l'entraide entre enseignants européens par l'échange de bonnes pratiques pédagogiques d'une part et un échange entre élèves européens d'autre part, avec l'utilisation de la langue anglaise.**

Classe de découverte à Bugeat

Les CE1 ont eu le plaisir de se rendre du 12 au 14 avril au centre des 1000 sources de Bugeat.

Sous un soleil radieux, ils ont pu participer à de nombreuses visites et activités. Marion et Lisa nous ont permis de découvrir quelques activités en relation avec les numéros du cirque.

Un atelier jeux de mimes, en peu de temps nous avons eu le droit de voir de vraies créations d'acteurs ! Un atelier de découverte du jonglage avec beaucoup d'objets de jonglerie. Un atelier de découverte de

l'équilibre, nous avons commencé des pyramides audacieuses.

Ils ont aussi pu visiter des musées et participer à des ateliers :



- **Au musée de Sarran**, atelier sur les masques africains ;
- **Au Centre d'Arts Contemporains**, un atelier dessin de sportifs ;
- **Au musée d'archéologie et du patrimoine Marius Vazeilles**, un atelier tir à propulsion et atelier feu ! Nos petits sont prêts pour Koh Lanta !

Après 3 jours bien chargés, nos petits CE1 sont rentrés avec beaucoup de péripéties à raconter.

L'école maternelle du bourg a fait son Carnaval

Les enfants des classes maternelles de l'école du bourg ont défilé en costume au travers du bourg. C'est en musique que Madame Carnaval est partie en fumée sur le terrain de sport du bourg. De nombreux parents étaient venus applaudir cette joyeuse troupe. Pour une première, cette initiative de l'équipe pédagogique de l'école maternelle a rencontré un beau succès.





Journée au LIORAN

ECOLE FRANCOIS DELBARY - BERNOU

Le 16 février, les élèves des classes de C.P., C.E.1 et C.M.1/C.M.2 de l'école François Delbary (Bernou) se sont levés de bon matin, ils avaient en effet rendez-vous à la gare de Brive à 6 h 45. Ce rendez-vous, ils l'attendaient avec impatience : il annonçait la journée luge et jeux de neige au Lioran.

C'est bien long le voyage en train jusqu'à cette destination, mais le jeu en vaut la chandelle ! Vite, arrivés à la station, on récupère les luges et les casques déjà réservés à la boutique et direction la piste de luge.

Chacun a apprécié à sa manière : certains n'ont cessé de descendre à toute vitesse, puis de remonter en haut de la piste sur la gauche comme le disait la consigne. D'autres se sont essayés aux boules neige ; un bonhomme de neige a même été envisagé, mais

décidément il faisait trop chaud et celle-ci commençait à fondre. Quelle chance d'avoir pu pique-niquer au soleil !

L'heure du retour s'annonçant, on a refait le chemin inverse, rendu les luges et les casques au magasin et pris la direction de la navette qui nous attendait déjà pour nous conduire à la gare.

Au retour, on s'est raconté nos exploits du jour, les chutes, les bons souvenirs de cette sortie qui était une première pour beaucoup.

La classe de mer des élèves de CE² et CM¹



La semaine du 27 au 31 mars, les élèves de l'école François Delbary de Saint Pantaléon de Larche se sont rendus sur l'île d'Oléron pour participer à une classe de mer. C'est sous un beau soleil qu'ils ont profité des infrastructures et des activités du centre de la Martière géré par l'ODCV de la Corrèze.



Journée rugby au stadium de Brive

Vendredi 31 mars, les élèves de C.M.2 de l'école François Delbary se sont rendus au stadium de Brive pour participer à une rencontre de rugby.



« Cette journée, qui regroupait un grand nombre d'écoles, faisait suite à plusieurs séances réalisées en classe. Par un temps printanier, les élèves ont participé, dans la bonne humeur, à 6 matchs sur le terrain d'honneur, où ils ont pu marquer de beaux essais. »



VISITE A LA CASERNE DES POMPIERS de Brive-la-Gaillarde

Mardi 24 janvier 2017, la Caserne des pompiers de Brive la Gaillarde a reçu la visite des deux classes de maternelle de l'école de Bernou, séparées en deux groupes et réparties sur la matinée. Les enfants ont pu visiter la caserne, voir les différents véhicules, essayer les casques de pompiers, découvrir et tenir le matériel entre leurs petites mains : les tuyaux, les lances... mais aussi monter dans les différents véhicules être pris tour à tour en photo : les enfants étaient émerveillés de découvrir ce métier et la caserne.

Des jeunes poètes de la commune en classe de 3^e au collège ont travaillé sur le thème de la guerre et arts engagés



Désarrois

Des centaines d'attentats nous ont rendus malheureux
Des centaines de personnes sont déjà décédées
Des centaines de pays sont dans un état désastreux
Des centaines de villes sont déshabitées
Pour quelle raison faites vous cela ?
Pourquoi tuer tous ces gens là ?
N'avez-vous donc pas de coeur ?
Pour commettre toutes ces horreurs ?
Tout ceci doit aujourd'hui cesser !
Nous devons absolument nous entraider
Et ainsi en l'humanité garder la foi
Afin de survivre à tout ce désarroi.

Inas, 15 ans

Trop de victimes

Je m'y suis rendue pleine de joie,
Et pas une seconde j'ai pensé,
Que je laisserais derrière moi,
Tous mes proches, à la terrasse d'un café.
Je m'y suis rendue pleine de joie,
Et pas une seconde j'ai pensé,
Que ça se passerait encore une fois,
Un soir de quatorze juillet.
Rendez moi toute ma joie,
Toute ma vie j'y penserai
Non ! Je ne les oublierai pas,
Là au moins ils reposent en paix

Manon, 15 ans

L'eau c'est notre vie

« Depuis plusieurs décennies, l'abandon des puits et sources privés au profit de l'utilisation de l'eau potable des réseaux publics a conduit à de grands progrès en matière de santé et d'hygiène publique et a été essentiel dans l'éradication de grandes épidémies. Depuis quelques années, des particuliers souhaitent remettre en pratique l'utilisation d'eau de pluie et de puits dans la maison.

Cependant, la présence d'un double réseau dans une habitation, avec comme conséquence des possibilités de retours d'eau polluée, présente des risques importants pour les personnes logeant dans l'habitation mais également pour le voisinage. L'eau est un enjeu majeur de santé publique et nous nous devons tous agir pour la protéger dans le respect de notre liberté de choix. »



Les eaux de pluie, puits et forages privés sans risques pour ma santé et celle des autres.

La première protection est la séparation physique des réseaux publics et privés. C'est la protection la plus simple à réaliser et la plus sûre : il n'y a aucun contact entre les réseaux.

Des dispositifs de protection existent. Ils consistent à interrompre ou « casser » le risque d'aspiration de l'eau non potable vers le réseau public. Ainsi, l'eau du réseau privé ne reviendra jamais dans le réseau public.

Le retour d'eau, un phénomène physique à éviter

Si votre réseau privé (puits, pluie) est relié au réseau public, le risque majeur est le retour d'eau.

Deux causes peuvent provoquer ce phénomène :

- Une **dépression dans le réseau public** due à des travaux, une casse du réseau, une ouverture rapide de bornes incendie pour éteindre un feu, etc., crée un siphonage, une aspiration de l'eau du puits ou de pluie, de la maison d'habitation vers le réseau public.

- Une **contre-pression** : c'est-à-dire que le réseau d'eau non potable (puits, pluie) a une pression plus élevée que celle du réseau public. L'eau est refoulée dans le réseau public.

Le contrôle de vos installations

Il vous permet de connaître la fiabilité de votre installation. Le contrôle des dispositifs de prélèvement. Vous assure une connaissance optimale de vos équipements. Il est fait sur plusieurs points.

Le contrôle des installations privatives de distribution d'eau issue de prélèvement, puits ou forages et de récupération d'eau de pluie est réalisé par un professionnel, agent du service public de distribution d'eau potable.

La réglementation

Elle définit des règles communes d'utilisation et de mise en service (*déclaration d'un puits ou récupération d'eau de pluie*). Elle vous protège et protège la collectivité des utilisations dangereuses, pour votre santé et celle des autres.



Quels usages sont autorisés avec de l'eau de pluie

Les usages extérieurs comme par exemple l'arrosage et le lavage de véhicules : *dans ce cas, pas de préconisation particulière et pas de déclaration obligatoire.*

Les usages intérieurs comme l'alimentation de la chasse d'eau et le lavage des sols : *dans ce cas, je respecte les préconisations de l'arrêté et je déclare mon installation à la mairie.*

Le lavage de la vaisselle, la préparation d'aliments et de boissons, l'hygiène corporelle sont des usages interdits avec de l'eau de pluie.

Le lavage du linge

L'utilisation d'eau de pluie collectée à l'aval de toitures inaccessibles est autorisée, à titre expérimental, pour le lavage du linge sous réserve de mise en oeuvre de dispositifs de traitement de l'eau adaptés et que :

- Le constructeur qui met sur le marché le dispositif de traitement de l'eau déclare auprès du ministère en charge de la santé les types de dispositifs adaptés qu'il compte installer ;
- L'installateur conserve la liste des installations concernées par l'expérimentation, tenue à disposition du ministère en charge de la santé.

À ce jour, le lavage du linge avec de l'eau de pluie n'est pas possible, car aucun constructeur n'a déclaré un dispositif de traitement auprès du ministère en charge de la santé.

www.nouvelle-aquitaine.ars.santé.fr

Pose des compteurs Linky

Madame Isabelle CHEVALIER, Directrice Territoriale d'Enedis Corrèze a présenté aux élus la campagne de pose des compteurs Linky qui débutera sur la commune à la rentrée 2017.

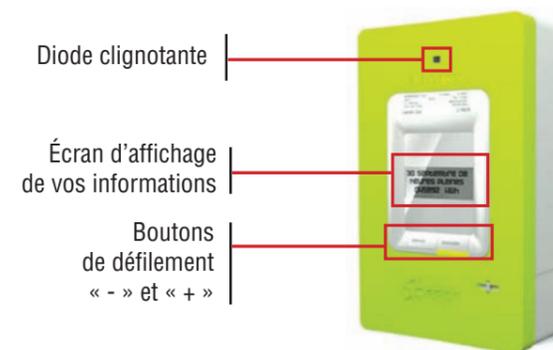


Ce changement de compteur est effectué par **Enedis gratuitement** et s'inscrit dans les objectifs de la loi de transition énergétique. En effet, la chaîne classique de distribution de l'électricité s'inverse. Aujourd'hui, plus de 360 000 sites produisent de l'électricité photovoltaïque. Il s'agit donc, de prévoir ce mouvement avec l'installation des nouveaux compteurs.

L'objectif est en effet d'arriver à 1 million de sites voire à développer l'auto consommation. Linky anticipe sur ce nouveau monde et présente d'autres avantages pour le consommateur. L'ouverture d'un compteur suite à un emménagement se fera en moins de 24 heures au lieu de 5 jours et le tarif baissera de 27 euros à 13 euros. Les relevés de consommation se feront à distance sans rendez vous, la détection des pannes sera facilitée et les particuliers pourront accéder à une batterie d'informations permettant de mieux maîtriser les consommations.

45 jours avant le déploiement, les usagers recevront un courrier pour prendre rendez-vous pour la pose du compteur. Cette opération dure environ 30 minutes. **C'est l'entreprise Chavinier qui est mandatée par Enedis.**

Ces compteurs ont fait l'objet de nombreuses polémiques qui ont varié sur les thèmes comme les ondes, le risque d'incendie, ou bien encore la confidentialité. Madame Chevalier a donné aux élus différentes explications sur ces critiques qui sont aujourd'hui largement estompées.



Après Brive et Malemort où 41 700 compteurs ont été posés, c'est Saint-Pantaléon-de-Larche qui va maintenant bénéficier de ces investissements.

EXPRESSION DU GROUPE



« Un nouvel élan pour Saint-Pantaléon-de-Larche »

Budget 2017

En 2015 et 2016, nous avons voté contre le budget de la Commune car nous étions en désaccord sur la section d'investissement dont la plus grande partie était réservée au Parc de Lestrade dont nous contestons le dimensionnement financier.

Cette année, en revanche, nous avons voté le budget présenté par la Municipalité. Dans la mesure où les taux d'imposition sur les impôts locaux n'augmentent pas, et étant donné que la section de fonctionnement paraît équilibrée et que nous n'avons pas d'opposition sur les investissements proposés, nous n'avons aucune raison de ne pas voter le budget.

Comme nous l'avons indiqué en séance du Conseil Municipal, nous ne siégeons pas dans un esprit d'opposition systématique, mais bien avec le souhait de travailler pour le bien de la Commune et des Saint-Pantaléonnais.

Aire de Grand Passage

Le Maire de Saint-Pantaléon-de-Larche vient de donner son accord pour la réouverture de l'aire de grand passage située sur notre commune, aménagée par l'Agglo de Brive, et que l'ancien Maire avait fait fermer du fait de sa situation en zone inondable.

Cette réouverture est devenue nécessaire car le terrain de l'ancien aérodrome qui accueillait les missions évangéliques ces dernières années est en cours d'aménagement.

En acceptant cette réouverture sous condition de la mise en place d'un système d'alerte et d'un plan d'évacuation en cas de risque d'inondation, Mr le Maire rejoint la position qui a toujours été la nôtre. Nous ne disions pas autre chose quand la Municipalité avait fait fermer cet aménagement....

NOUS CONTACTER

NOS CONSEILLERS MUNICIPAUX :

Stéphane Raynaud (06 76 65 83 79), Catherine Lecigne (06 81 89 65 04),
Jean-Yves Schramm, Brigitte Nironi, Joël Massias

Notre Conseiller Communautaire à l'Agglo : Stéphane Raynaud



Notre adresse MAIL : nouvelelan.saintpan@outlook.fr
Notre page FACEBOOK : [un nouvel élan pour Saint-Pantaléon-de-Larche](#)
Notre site INTERNET : <http://nouvelelanpourstpa.wix.com/un-nouvel-elan>

Vous avez également la possibilité de nous laisser un courrier à la mairie.

PAROLE À LA MAJORITÉ

Réactualisation des tarifs de la cantine

Comme chaque année il est proposé au conseil Municipal de revoir les tarifs de la restauration scolaire.

Le budget cantine est en hausse permanente soit pour cette année de 5,5 %.

Lors du Conseil Municipal du 18 mai dernier la revalorisation proposée a été d'environ 2 % (arrondis) pour les repas « enfants » ce qui ramène le prix du repas à 2,85 € et 3 % pour les repas adultes. Cette somme représente pour un mois complet, pour un enfant qui fréquente la garderie matin et soir et la cantine, une augmentation de 2,70 euros pour tout le mois. Le tarif de la restauration scolaire reste néanmoins inférieur à ceux de nos communes voisines, comme Donzenac, Objat ou Ussac.

De plus il est à rappeler que la commune de Saint-Pantaléon de Larche a signé une convention avec des agriculteurs et la chambre d'agriculture pour l'alimentation des cantines de la commune avec des produits en circuits courts. (légumes, fruits, produits laitiers et viande de porc, œufs...).

Nos petits écoliers consomment également des produits bio, et chaque mois le chef concocte des menus à thèmes pour faire découvrir aux enfants de nouveaux goûts.

Le tango des rythmes...

Un peu d'histoire :

Avant la rentrée de septembre 2014 les enfants des écoles travaillaient 4 jours par semaine en classe de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30... Le mercredi n'était pas un jour de classe.

Pour répondre à des directives nationales depuis septembre 2014, en gros, les mêmes enfants vont en cours les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9 h à 12 h mais sortent de cours avant 16 h 30. (15 h 30 ou 15 h 45 ou 16 h en fonction des écoles et des jours... pour faire simple) mais ils ont aussi cours le mercredi matin de 9 h à 12 h...

Ils peuvent fréquenter, en fin d'après midi des ateliers (NAP) mis en place par la municipalité (gratuits pour les élèves... pas pour la municipalité) et attendre ainsi les cars de ramassage qui les ramènent à la maison en fin d'après midi...

Un projet de décret, à ce jour encore en préparation (qui vient d'obtenir un avis consultatif défavorable du Conseil Supérieur de l'Éducation) prévoit qu'il serait, bientôt, possible d'obtenir une dérogation à l'organisation de la semaine scolaire. En clair que l'on aurait, un jour, la possibilité de revenir à la semaine de 4 jours comme avant septembre 2014... Cela sera-t-il mieux pour les élèves ? Peut-être, qui sait ? Questions pédagogiques que nous laisserons aux spécialistes...

A Saint Pantaléon, pour bien faire et comme nous l'autorisait la loi, nous avons mis un an pour mettre en place les N.A.P., pour choisir des intervenants, pour bouleverser les emplois du temps des agents municipaux qui travaillent à la bonne marche de la nouvelle organisation, pour avertir les parents des changements dans les emplois du temps de leurs enfants, pour trouver des locaux, pour associer les clubs et associations de la commune à cette opération, pour budgétiser... en un mot pour mettre en place une « usine à gaz » qui tienne la route. Preuve est que nous avons fait pour le mieux puisque le dernier sondage auprès des participants à cette organisation, auprès des parents concernés, affiche un pourcentage de satisfaction proche de 90 %.

Que va-t-il se passer maintenant ?

A la prochaine rentrée : RIEN ! Nous allons rester sur les mêmes bases que cette année, la semaine scolaire sera toujours de 5 jours (lundi, mardi, mercredi matin, jeudi et vendredi).

Il y aura toujours des ateliers N.A.P....
Changerons-nous un jour ? Oui, non, peut être ? A ce jour personne ne peut le dire d'autant que s'il y a demande de dérogation, il faudra qu'elle passe par un avis des Conseils des Ecoles de la Commune, qu'une décision unanime soit prise, que la municipalité adopte cette décision de retour à la semaine de 4 jours pour qu'enfin le DASEN (ancien Inspecteur d'Académie) donne son avis et surtout son accord... Difficile de « détricoter » en peu de temps une telle organisation, d'autant plus compliquée qu'entrent à Saint Pantaléon particulièrement et pour chaque école les horaires des bus scolaires... Que nous ne gérons pas ! Si, un jour, le car ne passait plus le mercredi matin le retour à la case départ serait inéluctable... Mais pour l'instant pas d'infos en ce sens...

Voilà, les rythmes scolaires, comme pour un bon vieux tango, alternent un pas en avant un pas en arrière... mais nous pensons que les parents doivent être informés car eux aussi ont un emploi du temps à gérer, des moyens de garde à mettre en place et cela pas du jour au lendemain.

Pour vous expliquer cela de vive voix, pour répondre à vos questions, pour vous donner aussi les dernières infos nous vous invitons à une réunion de pré-entrée qui se tiendra

le JEUDI 31 AOUT à 20 h 30 dans la Salle VEZERE - CAUSSE.
Il sera aussi question lors de cette réunion des petits changements que va occasionner la réfection totale du bâtiment polyvalent avec le transfert de la bibliothèque, de la garderie, des salles de restauration, etc... durant la durée des travaux.

Adios muchachos... (tango célèbre)

Michel CENDRA-TERRASSA. Adjoint Affaires Scolaires

EXPRESSION DES ÉLUS



Souvenirs d'Antan a fêté Carnaval

UN NOUVEAU PRÉSIDENT POUR LES RESTOS DU COEUR



André Chastan Président depuis la création de l'antenne des Restos du Cœur à Saint-Pantaléon passe le flambeau à Alain Malepeyre. Un grand merci à lui pour sa générosité.

Un appel est lancé à tous les bénévoles qui voudraient rejoindre l'Association.

Renseignements : 06.75.09.42.39



LES EXPOS

SE SONT MULTIPLIÉES À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

« AU JARDIN DE MADO » Jean-Pierre Mainville est descendu dans le « Jardin de Mado » photographier papillons et insectes.



Les compétences Corrésiennes s'exportent

Un arbitre FIDE à St-Pantaléon

News du club les compétences corrésiennes s'exportent !

Les derniers championnats de France ont eu lieu au mois d'avril à Belfort. Le records de participants a été battu avec pas moins de 1445 joueurs.

Franky a participé non pas en tant que joueur mais en tant qu'arbitre FIDE. Frank a fait partie de l'équipe d'arbitre composée de l'ensemble des membres de la direction nationale de l'arbitrage de la fédération. Il a pu fièrement représenter Saint-Pantaléon-de-Larche.

La remise des prix c'est faite en présence de M. Anatoli Korpav champion du monde des échecs.

Anatoli possède un des plus grands palmarès de l'histoire du jeu.

[https:// belfort2017.fechecs.org/](https://belfort2017.fechecs.org/)

(Photo Frank et Jean Luc Feit arbitre et vice président de la nouvelle ligue d'échecs aquitaine)

- Le club d'échecs de Saint-Pantaléon dispose désormais d'un local.
- Une inauguration est prévu au mois de juillet. Plusieurs événements accompagneront cette inauguration.
- Le grand maitre Eric Prié proposera un simultanée à l'aveugle et le club organise des initiations, un rallye photo chess et plusieurs tournoi tout au long du Week-End toutes les infos sur <http://www.echecs Pays de Brive.fr/>

LOCAL

5^e édition au fil du vin



La 5^e édition du salon « Au fil du Vin » s'est tenue pendant 2 jours à l'espace Vézère Causse à St-Pantaléon de Larche. Près de 40 vignerons avaient fait le déplacement (certains d'Espagne ou d'Italie) pour faire découvrir leurs vins, leur passion. Alain Lapacherie et quelques élus se sont prêtés volontiers à la dégustation de ces vins frais et ont rencontré les vignerons pour parler de leurs vins et de leurs terroirs.

Les vignerons satisfaits se sont donnés rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition !!



Nouveau

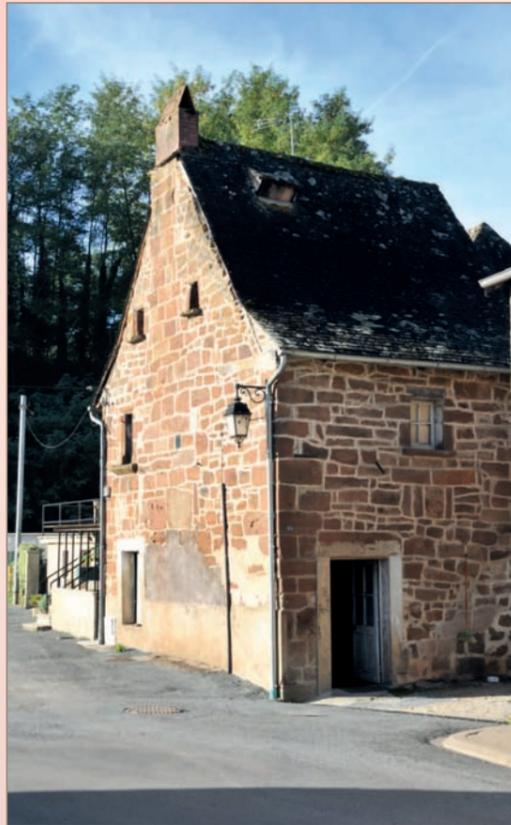
Nouvelle Association

« ASSOREAL »

L'association ASSOREAL a pour objet l'organisation d'évènements et de soirées afin de faire connaître et partager les cultures de différentes régions d'Afrique.

Expositions Photos de M. Herman

sur Saint-Pantaléon-de-Larche



INFOS
VIE ASSOS

Printemps des Poètes

Pour fêter le Printemps des Poètes 2017 les Amis de la bibliothèque et la bibliothèque municipale ont organisé une soirée poétique « **musiques et poésies** » avec Didier Reygner et ses invités, accompagnés par Bernard Bigeardel, au piano.



NOUVELLE SAISON POUR LA METAIRIE DES ARTS

RÉSIDENCES DE 5 ARTISTES ÉTALÉES ENTRE AVRIL ET SEPTEMBRE

Installation Collective mettant en jeu **5 domaines artistiques**
Danse, musique, peinture sculpture, photographie



COLLECTIF D'ARTISTES

- DANSE :** Elisabetta Gareri, danseuse interprète du chorégraphe **Claude Brumachon** et la danseuse **Mathilde Rader**
- MUSIQUE :** Le compositeur et pianiste **Nicolas Granelet**
- SCULPTURE :** Le plasticien **Mathieu Roth le Gentil**
- PEINTURE :** L'artiste peintre **Catherine Chauv**
- PHOTOGRAPHIE :** La photographe **Aurélie Fieschi**

Les artistes se rejoindront sur un thème commun :

« *Comment l'Art peut donner à voir un lieu autrement et comment ce lieu peut induire des choix artistiques.* »

JUILLET 2017

- INSTALLATION LUMIERE ET SCENOGRAPHIQUE

Recherche empirique sur la scénographie et la lumière, sous la tutelle de la compagnie de théâtre : **La Llevantina**, qui a abouti à une forme de machinerie-outil pour faire travailler le corps avec la lumière en douche et le volume qu' elle induit. A partir de cette expérience est née « **Entrées Libres** ».

- STAGE DE QI GONG

Réguler le corps, le souffle et l'esprit pour atteindre un état d'unité. Le stage proposé par l'association « **De la source au nuage** », sera animé par **Dominique Soulier**, formée au Qi Gong, à l'école « **Les Temps du corps** » avec **KeWen** et **Sophia Clémenceau** et affiliée à la **Fédération Wushu France**. Cette pratique est accessible à tout âge.

- SCULPTURE

Entrée libre, installation de **Jessy Ducatillon**. Vernissage le **jeudi 6 juillet à 19 h** en présence de **Frédéric Pouget**, clarinette et **Gilles Chabenat**, vieille électroacoustique, du collectif le Maxiphone.

AOÛT 2017

- PROJET DANSE VERTICALE

Depuis 2015, l'association Images Plurielles fait découvrir le travail sur la verticalité au travers de différents projets :

Frédérique Béorlégui et **Francisca Alvarez** sont les deux artistes qui, depuis 2 ans, sont invitées à la Métairie des Arts pour faire découvrir ce langage.

Pour la saison 2017, c'est à nouveau à travers un stage que ces deux artistes vont approfondir leur travail de transmission. Seront conviés à cette rencontre d'une semaine, des danseurs et grimpeurs de la région. Une présentation publique sera proposée sous forme de déambulation.

SEPTEMBRE 2017

- Une **résidence de création avec le chorégraphe Claude Brumachon** pour sa pièce « **LA FORÊT TRAVERSÉE** ».

Durant cette résidence le chorégraphe ouvrira un cours tous les jours d'une heure et demi aux danseurs de la région, et proposera une répétition publique. **La création sera présentée au public en juin 2018.**

- **Transversalité des arts « Installations collectives »**, **Samedi 9 septembre à 20 h 30 et dimanche 10 septembre à 16 h 30.**

Installation mettant en jeu différents domaines artistiques : Danse, musique, peinture sculpture, photo, orchestrés par un collectif d'artistes.

Expo du 11 au 23 septembre.

pour tous **renseignements**

La Métairie des Arts - 71 place du Général Couloumy

tél. : 06.2.13.59.40 - 06.15.10.13.86 - imagesplurielles@gmail.com

COLLECTIF
ARTISTES

VIE ASSOCIATIVE

Instance de Coordination pour l'Autonomie

Canton de Saint-Pantaléon-de-Larche

154, allées des Tilleuls - 19600 Saint-Pantaléon-de-Larche
 Secrétariat : 05.55.87.81.79 - Portage repas: 06.86.78.37.03
 instancelarche@bbox.fr (Adhésion: 10€/an)



Point
Information

Portage
Repas

Aide
Administrative

Service
Mandataire

Suivi et
Accompagnement

INFORMATIQUE :

Point Public Multimédia
à Saint Pantaléon de Larche
(divers modules)
Vincent Aubaux : 05.55.86.92.96

GESTUEL SANTÉ :

Septembre à juin
(4 heures / mois)

GOÛTER DANSANT :

2 goûters par an
- 12/05/17 à la Rivière de Mansac
- 06/10/17 à Noailles

BIEN ÊTRE :

Septembre à juin
(4 heures / mois)

NOËL :

13/12/17
- Goûter spectacle à Saint
- Cernin de Larche

TAXI A LA CARTE :

2 voyages / mois par personne
(Participation de 10€ /personne)
Taxi Frantz Capron
06.03.28.66.40

ÉQUILIBRE :

2 cessions par an
- 11 avril au 04 juillet
(Salle polyvalente de Noailles)
- Septembre à novembre
(à Larche)

VOYAGE :

En partenariat avec le club
«Souvenirs d'Antan»
de Saint Pantaléon de Larche
Inscription :
Serge Durot : 05.55.24.91.88
Yvette Desbordes : 05.55.85.41.45

Atelier Prévention et Animation

ANIMATION RÉSIDENCE SERVICE SENIORS :

Goûter à thème, jeux de société,
art floral,
échange intergénérationnel...

TRANSPORT COLLECTIF :

Divers circuits: marché, courses, atelier d'animation,
RDV divers. (Participation de 10€ /personne)
Accompagnement possible
Réservation au secrétariat de l'Instance
(au minimum 48 h à l'avance)
Secteur : Turenne, Estivals, Jugeals-Nazareth, Noailles, Nespouls
(mardi matin 8 h 30 - 12 h 00)
Secteur : Chartier, Chasteaux, Lissac, Larche, Saint-Cernin de Larche,
Saint Pantaléon de Larche (mercredi matin 8 h 30 - 12 h 00)
Secteur : Cublac, Mansac (jeudi matin 8 h 30 - 12 h 00)

SEMAINE ALZHEIMER :

- 22/09/17
Repas intergénérationnel grande section
de maternelle et résidents
« service séniors » de Nicomédie
(Repas de midi)
- 27/09/17
ICA + Familles Rurales
au centre de loisirs
(Après-midi récréative et goûter)



L'Agglo visite Saint-Pantaléon-de-Larche

Une forte délégation de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive (C.A.B.B.) était en visite mercredi 26 avril 2017 sur la commune de Saint-Pantaléon-de-Larche. Frédéric Soulier le Président était entouré d'une bonne partie de son staff, Frédérique Meunier 1^{re} Vice-présidente, Christian Pradayraol Vice-Président en charge du Projet de territoire, François Hitier Directeur Général des Services, Elisabeth Schlafer Directrice Générale Adjointe et Guillaume Cabrol Directeur de Cabinet.

Visite du Projet du Parc de Lestrade

Cette journée a commencé par la visite du chantier du parc paysager de Lestrade. Ce parc paysager de 3,5 hectares est l'investissement majeur de la commune pour le début de cette mandature. C'est un espace de convivialité, de rencontre et d'animations dont le rayonnement dépassera les limites communales. Il est susceptible d'intéresser une bonne partie des habitants de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive (C.A.B.B.) et en particulier les utilisateurs des zones économiques ouest de Brive. Les différents financeurs du projet avaient été invités. L'Etat était excusé en cette période de réserve et la Région était représentée par Christophe Patier, Conseiller Régional et le Conseil Départemental par Jean-Jacques Delpech, Conseiller Départemental.

Larche, Frédéric Soulier s'est également projeté dans l'avenir en invitant les élus à s'y projeter également et à concevoir un projet pour une nouvelle unité urbaine, un grand Brive qui donnerait plus de force à notre secteur géographique. Un secteur qui à l'échelle de la région Aquitaine concurrencerait l'Agglo de La Rochelle. Les collectivités territoriales sont invitées à contribuer à la réduction des déficits publics. Compte tenu de la baisse de leurs dotations, il faut être imaginatif pour continuer à exister a lancé le Président de l'Agglo.

Projet de Territoire

L'Agglo est précisément en train de réfléchir à son projet de territoire sous la responsabilité de Christian Pradayrol. Celui ci reprenant la réflexion de Frédéric Soulier sur la baisse des moyens aux collectivités a indiqué que la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive négociait un contrat particulier alimenté par des fonds européens LEADER permettant d'abonder les projets d'investissement des communes. La restructuration du bâtiment polyvalent Charles Ceyrac en centre bourg qui a déjà été proposée aux financements de l'Agglo (F.S.T) pourrait être positionnée dans ce nouveau dispositif.

Rendez-vous a été pris au mois de mai.

Réunion de travail

Frédéric Soulier a ensuite rencontré le Conseil Municipal pour une séance d'échanges autour des dossiers phares du moment. Il a bien entendu été question de l'aménagement de Brive-Laroche et du raccordement nord. L'ensemble des élus se sont retrouvés pour expliquer que ce raccordement dans la configuration proposée initialement par Saint-Pantaléon-de-Larche est un élément majeur pour l'attractivité et la commercialisation du site. Deux importantes implantations sont en cours sur Saint-Pantaléon-de-Larche et Brive-la-Gaillarde. L'une est en chantier, il s'agit de la base Chronopost. L'autre reste encore confidentielle. Ces deux implantations vont drainer 200 emplois. Grâce à ce raccordement nord et l'accès direct sur l'A20 via Beauregard, Brive-Laroche a pu séduire des investisseurs qui nous avaient mis en concurrence avec Toulouse ou Bordeaux. La périphérie immédiate de Brive-Laroche a occupé les discussions avec le projet biomasse, un investissement de près de 2,5 millions d'euros qui devrait débuter en 2018 et qui sera implanté à proximité de l'usine d'incinération. Frédéric Soulier a expliqué que c'était un modèle hybride, permettant d'assurer la viabilité de l'investissement quelque soit le prix du bois ou de l'énergie fossile. Une unité de méthanisation est également à l'étude. Pour Frédéric Soulier, elle ouvre une nouvelle voie indispensable après le tout incinération. L'expérience de collecte de déchets fermentescibles sur Brive est un premier test pour cette opération qui pourrait également être alimentée par les déchets des espaces verts municipaux. Si Laroche est un trait d'union entre les deux communes de Brive et Saint-Pantaléon-de-

Ligne de bus Haut débit et Aire de grand passage

Les élus saint-pantaléonnais se sont félicités de l'ouverture de la ligne de bus N°7 et ont souhaité son prolongement. Ils ont mis en évidence des sites particuliers comme le centre AFPA. L'aménagement d'un site multimodal sur Brive-Laroche pourrait être une réponse sur ce dernier point. Alain Lapacherie a mis en évidence l'impérieuse nécessité de développer le haut-débit pour les entreprises et les particuliers qui jusque dans le bourg ne bénéficient pas d'un débit internet suffisant. La question de la réouverture de l'aire de grand passage a également été traitée. Alain Lapacherie a rappelé sa position : une réouverture provisoire dans l'attente d'un site pérenne. Après cette réunion de travail, Frédéric Soulier et les élus de l'Agglo ont pu échanger autour d'un buffet avec les chefs d'entreprise qui s'étaient mobilisés en nombre pour cet instant de convivialité où il a été question d'économie, de développement, de charges et de contraintes pesant sur les entreprises.



Bavard'âge

Ensemble, préservons le lien social
Un réseau de bénévoles auprès des personnes isolées



Et si je recevais une visite !

Une personne bénévole peut venir à mon domicile de temps en temps, partager des moments conviviaux, discuter, se promener, lire, jouer aux cartes...



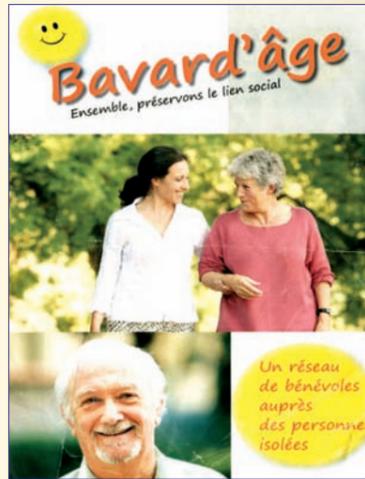
Et si je rendais visite à une personne qui se sent seule !

Je vais, à titre bénévole, passer un moment chaleureux chez une personne isolée qui le souhaite.



Vous êtes intéressé(e) ? vous voulez en savoir plus ?

Contactez l'Instance de Coordination pour l'Autonomie, un lieu d'accueil, d'information et d'orientation.



ALERTE CANICULE

Les personnes âgées, isolées ou handicapées peuvent se faire connaître auprès des services municipaux pour figurer sur le registre communal afin que des équipes d'aide et de secours puissent leur venir en aide en cas de vague de fortes chaleurs. Téléphone 05.55.86.83.51. Mais vous aussi n'attendez pas : Proposer son aide aux plus fragiles : un voisin, une amie, un parent, prenez régulièrement de leurs nouvelles.

Quelques bon gestes à avoir :

- Faites une liste des **lieux climatisés** (ou frais) où se rafraîchir près de chez soi et ouverts en été : **grande surface, cinéma, musée, église.**
- Constituez sa trousse réunissant le matériel nécessaire pour lutter contre la chaleur (« trousse canicule ») : **brumisateur, ventilateur et thermomètre médical** (non frontal).
- **Buvez régulièrement de l'eau** sans attendre d'avoir soif. Evitez sodas et autres boissons sucrées. Evitez les boissons à forte teneur en caféine (diurétiques) et ne buvez pas d'alcool.
- **Portez des habits amples, légers, clairs.** Préférez le coton, qui laisse passer l'air et absorbe la transpiration.
- **Utilisez ventilateurs et brumisateurs.** L'usage simultané est le plus efficace.
- Prenez régulièrement des **douches fraîches** (mais pas froides).
- Si l'habitation ne peut pas être rafraîchie, prévoyez de passer plusieurs heures par jour, dans un endroit frais, proche de votre domicile et repéré à l'avance.
- Pendant les heures les plus chaudes, **reposez-vous, dans un lieu frais.**
- Préférez les fruits et légumes crus et les plats froids.
- **Limitez au maximum votre activité physique.**



À SAVOIR



Mariages

du 18 février au 6 mai 2017

- ♥ Thomas CHATEGNIER et Nathalie VITRAC - 18 février 2017
- ♥ Jérôme CAMPION ET Sylvie ERARD - 15 avril 2017
- ♥ Nicolas FAGET et Mélissa PICARD - 29 avril 2017
- ♥ Florent KLIMACEK et Mélanie MOULINIER - 06 mai 2017

Naissances

du 6 janvier au 1^{er} mai 2017

- ♣ **Gabrielle, Lauren ROUSSEAU**
Née le 6 janvier 2017
De Cyrille ROUSSEAU et Camille BEGUIER
- ♣ **Nathéane, Adèle, Sophia BONNET**
Née le 19 janvier 2017
De Aurélien BONNET et Hélène HARDY
- ♣ **Théa CHARTON** - Née le 8 février 2017
De Benoît CHARTON et Marjorie HOFFMANN
- ♣ **Noâm, Kader LAKEL** - Né le 11 février 2017
De Karim LAKEL et Sihame BOUAMRI
- ♣ **Maël, Marcel LAPORTE** - Né le 15 février 2017
De Florent LAPORTE et Marie-Ange MARROT
- ♣ **Lilou LAROCHE** - Née le 17 février 2017
De Fabrice LAROCHE et Laëtitia MATIFAS
- ♣ **Sibel KOMUS COLAS** - Née le 18 février 2017
De Nurullah KOMUS et Virginie COLAS
- ♣ **Rose BEUZEVILLE** - Née le 23 février 2017
De Jérôme BEUZEVILLE et Emilie ROUX
- ♣ **Esteban FORGET** - Né le 25 février 2017
De Nicolas FORGET et Aurélie SOURZAT
- ♣ **Ambre, Kéo, Camille LÉPINE**
Née le 4 mars 2017
De Frédéric LÉPINE et Elisabeth PHOLOSA
- ♣ **Juliette, Christine GARCES**
Née le 13 mars 2017
De Anthony GARCES et Marie TEISSEIRE
- ♣ **Tilio, Dominique, Pierre PARINET**
Né le 17 mars 2017
De Benjamin PARINET et Anne CHEVILLOT
- ♣ **Rose LAROCHE** - Née le 22 mars 2017
De Sébastien LAROCHE et Marie BOUZON
- ♣ **Amy MIGUEL** - Née le 30 mars 2017
De Damien MIGUEL et Julie SEGUREL
- ♣ **Pacôme GONCALVES SEMANAS**
Né le 3 avril 2017
De Georges GONCALVES SEMANAS et Sandra SAMPAIO
- ♣ **Louna DE SOUSA PEREIRA**
Née le 3 avril 2017
De David DE SOUSA PEREIRA et Cindy MARTINS
- ♣ **Mia, Léna DE JÉSUS LOURENCO**
Née le 27 avril 2017
De Matthieu DE JÉSUS LOURENCO et Marine BOSSAVIE
- ♣ **Manon ETTORI** - Née le 1^{er} mai 2017
De Jimmy ETTORI et Ursula FERRERI



Décès

du 15 janvier au 3 avril 2017

- **M^{me} Marie, Aline CASSAGNE**
veuve LACHAUD
Décédée le 15 janvier 2017
- **M. Gilles CEYSSAC**
Décédé le 16 janvier 2017
- **M. Michel, Alexandre, Henri DUGUET**
Décédé le 24 janvier 2017
- **M. René TOUSSAINT**
Décédé le 30 janvier 2017
- **M^{me} Emilia MARTINS** - Épouse OLIVEIRINHA
Décédée le 13 février 2017
- **M^{me} Josette VARGUES** - Veuve LORFING
Décédée le 14 février 2017
- **M. Christophe DERET**
Décédé le 16 février 2017
- **M. Antonio, Canhoto OLIVEIRINHA**
Décédé le 24 février 2017
- **M. André BOURBON**
Décédé le 2 avril 2017

État Civil